



Réunion d'information du 15 octobre 2019

Oise et Seine

Amélioration des outils et connaissances
nécessaires à la gestion de crise d'inondation

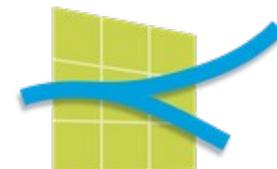


PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie



PRÉFECTURE DU VAL D'OISE



Entente
Oise-Aisne


 L'état maximum de la vigilance crues métropolitaine est **vert**.
 ⚠ Pas de vigilance particulière requise.

Afficher les informations de mon territoire

 Se géolocaliser

VIGICRUES

Accéder au bulletin d'information*

*Production de l'information : 14.10.2019 à 09h50 HL



Cliquez sur une zone de la carte pour afficher les informations locales

Légende

-  Rouge :
Risque de crue majeure
[Tout lire](#)
-  Orange :
Risque de crue génératrice de débordements importants
[Tout lire](#)
-  Jaune :
Risque de crue génératrice de débordements
[Tout lire](#)
-  Vert :
Pas de vigilance particulière requise.

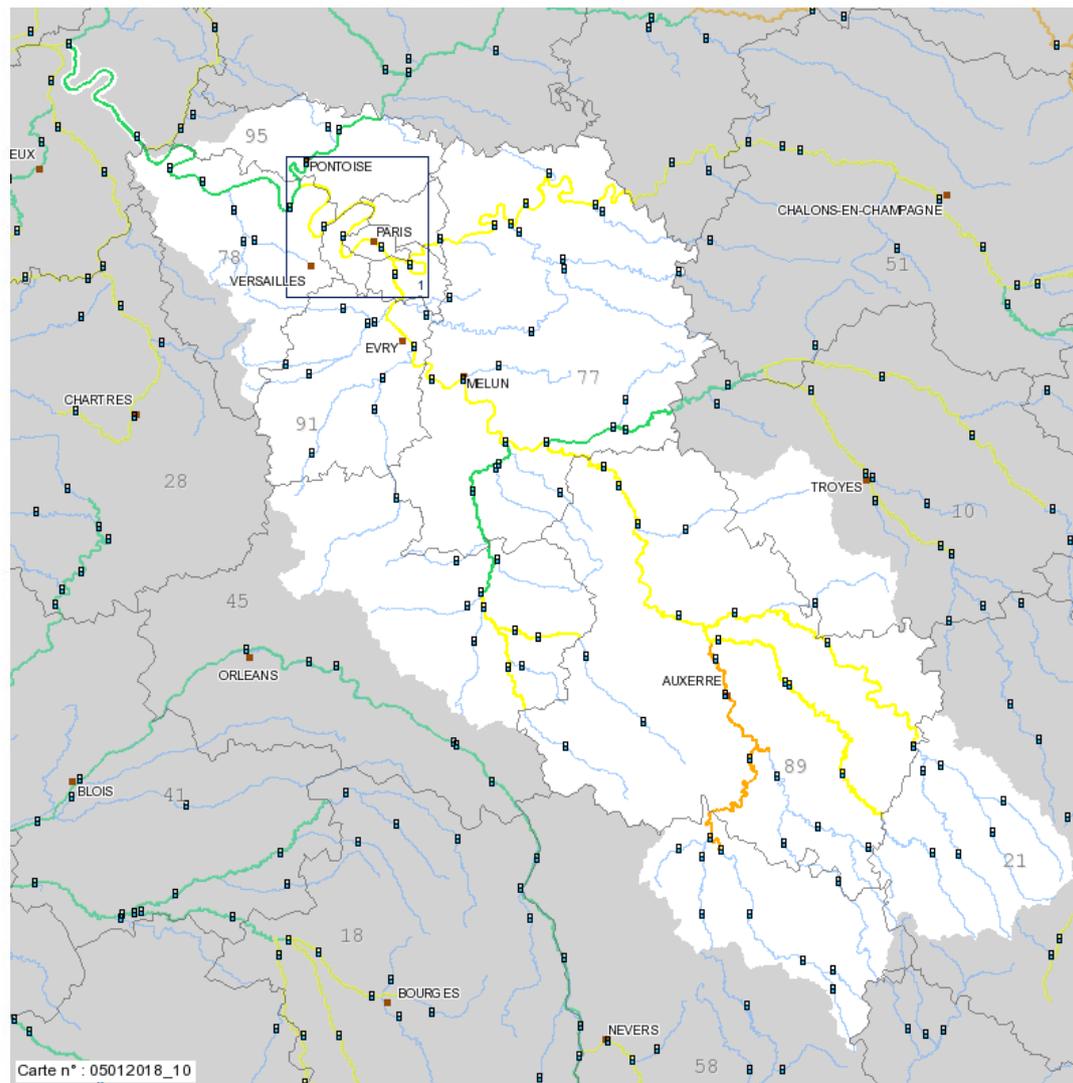
Territoire Seine moyenne-Yonne-Loing

Accéder au bulletin d'information local*

*Production de l'information : 14.10.2019 à 08h06 HL

Situation par tronçon de vigilance crues :

Voir sur la carte	Nom	Vigilance	RSS
	Yonne amont	+ Orange	
	Serein	+ Jaune	
	Armançon	+ Jaune	
	Yonne aval	+ Jaune	
	Seine Bassée francilienne	+ Vert	
	Loing amont - Ouanne	+ Jaune	
	Loing aval	+ Vert	
	Seine moyenne	+ Jaune	
	Marne aval	+ Jaune	
	Seine à Paris	+ Jaune	
	Oise aval francilienne	+ Vert	
	Boucles de la Seine	+ Vert	



Carte n° : 05012018_10



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



Service d'information sur le risque de crues
des principaux cours d'eau en France



ADOUR-GARONNE ↓



LOIRE-BRETAGNE ↓



SEINE-NORD-EST ↓



RHÔNE-MÉDITERRANÉE ↓



OUTRE-MER ↓

Accueil > Seine-Nord-Est > Territoire Seine moyenne-Yonne-Loing > Station Pontoise [Barrage (aval)] (Oise)

Station Pontoise [Barrage (aval)] (Oise)

Commentaires à la station



Information : L'échelle de Pontoise a été modifiée le 1er mars 2017. Elle est désormais graduée en hauteur relative, avec un décalage de 20 m par rapport à l'ancienne échelle.

Prévision : Prévisions graphiques non disponibles à cette station.

Graphique

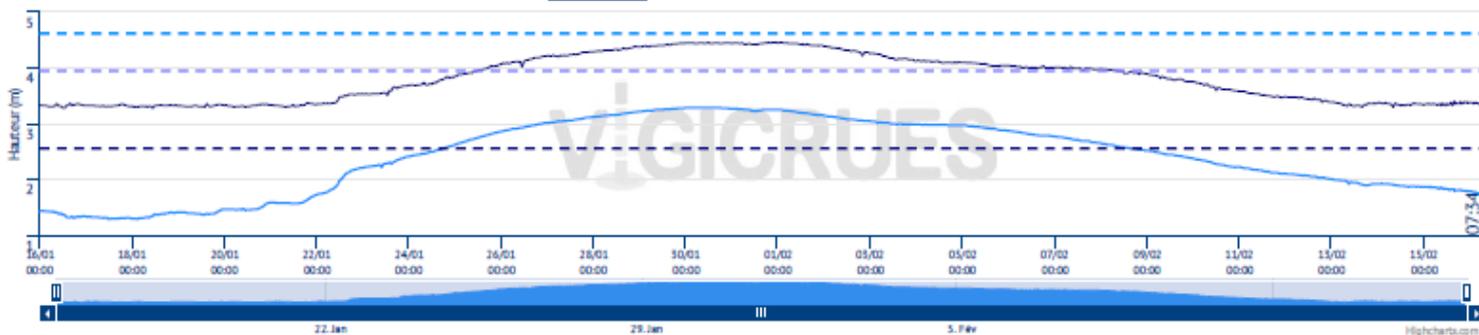
Observation

Prévision

Info station

Pontoise [Barrage (aval)] (Oise) - Hauteurs - 16/02/2018 07:34

Afficher les données sur : 1 jour 3 jours 7 jours 14 jours 30 jours Zoom initial



Légende

Pontoise [Barrage (aval)] (Oise)
 L'Isle-Adam [Barrage (amont)] (Oise)
 Crue du 31/01/1910 - 4.62 m
 Crue du 01/04/2001 - 3.95 m
 Crue du 4/06/2016 - 2.56 m

Les observations sont des données brutes non expertisées.

Afficher les données suivantes :

Les hauteurs d'eau

Les débits

Crues historiques

Les stations associées

L'Isle-Adam [Barrage (amont)] (Oise)

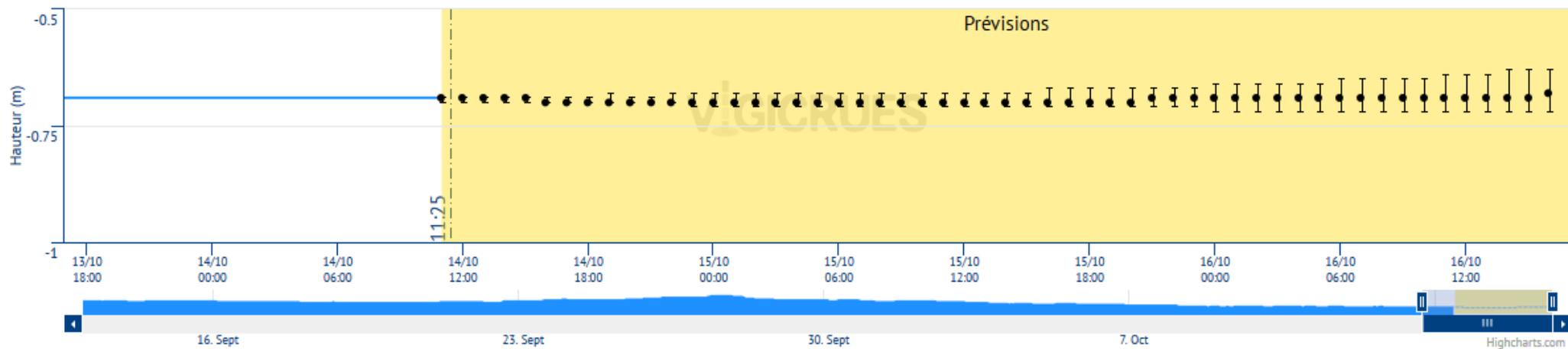
[Voir la station](#) →

Nesles-la-Vallée (Sausseron)

Rechercher une station :

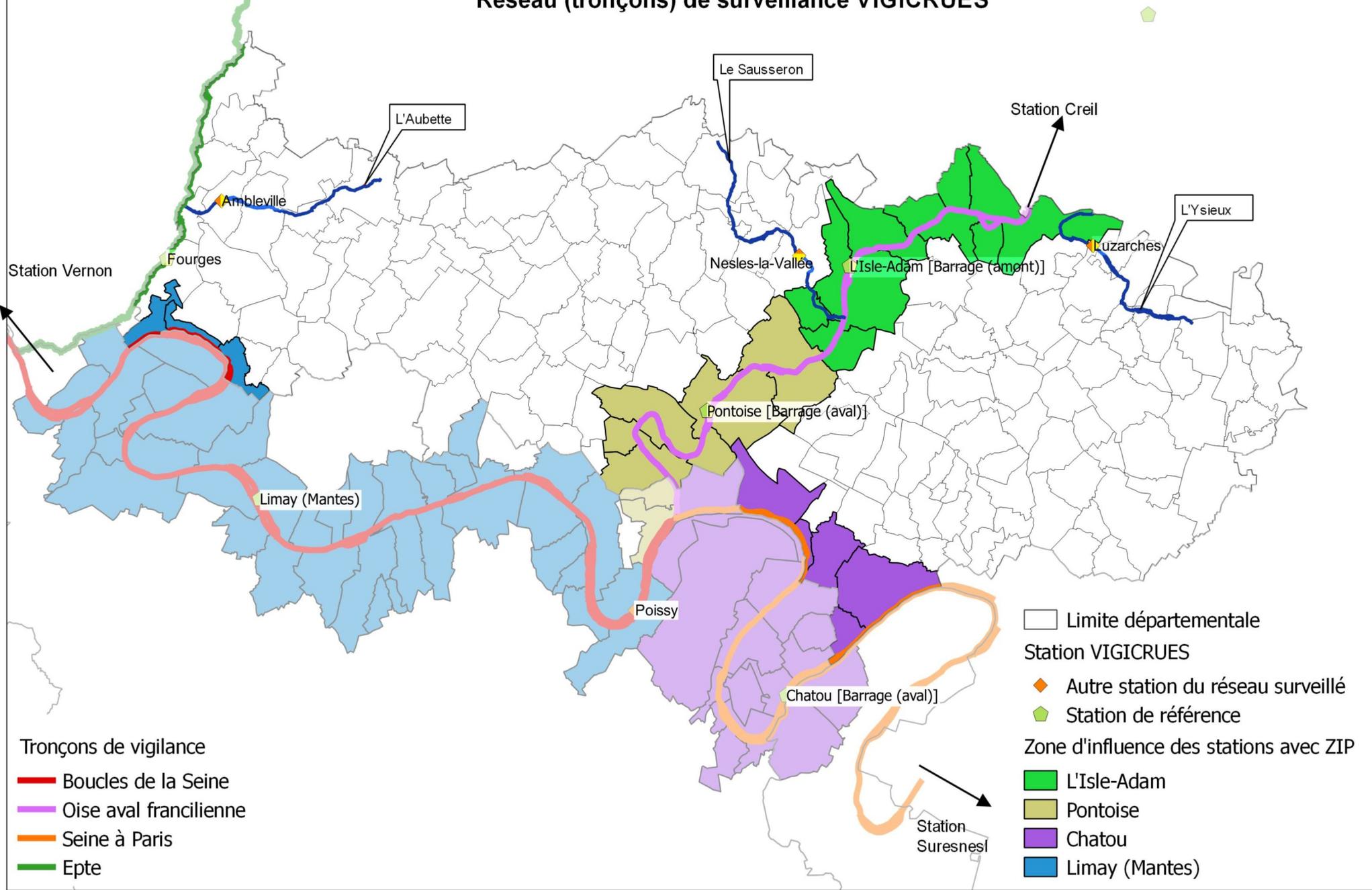
Gien [Pont] (Loire) - Hauteurs - 14/10/2019 11:25

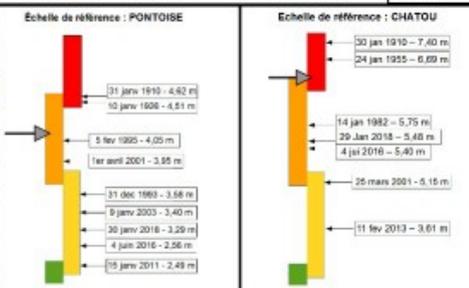
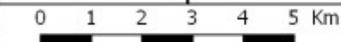
Afficher les données sur : 1 jour 3 jours 7 jours 14 jours 30 jours Zoom initial



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Réseau (tronçons) de surveillance VIGICRUES





Identifiant carte :
ZICH_H227000102_4120 / F712000102_6580

Légende

- Stations de vigilance
- Hauteurs de submersion
 - entre 0 et 0.5 m
 - entre 0.5 et 1 m
 - entre 1 et 1.5 m
 - entre 1.5 et 2 m
 - supérieure à 2 m
- Limites du modèle
- Limites de communes
- Limites de départements
- Lit mineur et plans d'eau

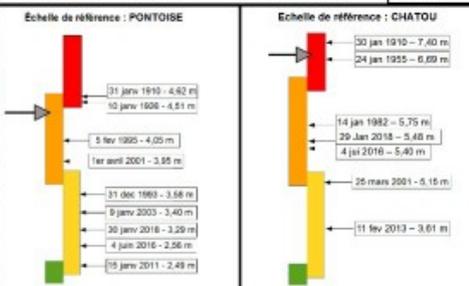
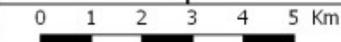
Les cartographies de zones d'inondations potentielles sont le résultat de modélisations basées sur des hypothèses relatives à l'hydrologie et aux conditions d'écoulement, et donc entachées d'incertitudes.

Elles ont vocation à fournir des éléments utiles à la préparation de crise en indiquant les secteurs risquant d'être impactés selon l'ampleur de la crue.

En cas de crue, la situation sur le terrain pourra être différente de la zone inondée potentielle cartographiée, il conviendra donc de se référer impérativement aux consignes fournies par les services gestionnaires de crise.

Cartographie : date : 12 / 2018
Éditeur : DRIEE IF / SPRN / PHPC
Fonds : © Stan 25 IGN

Se reporter à la zone d'influence de Chatou



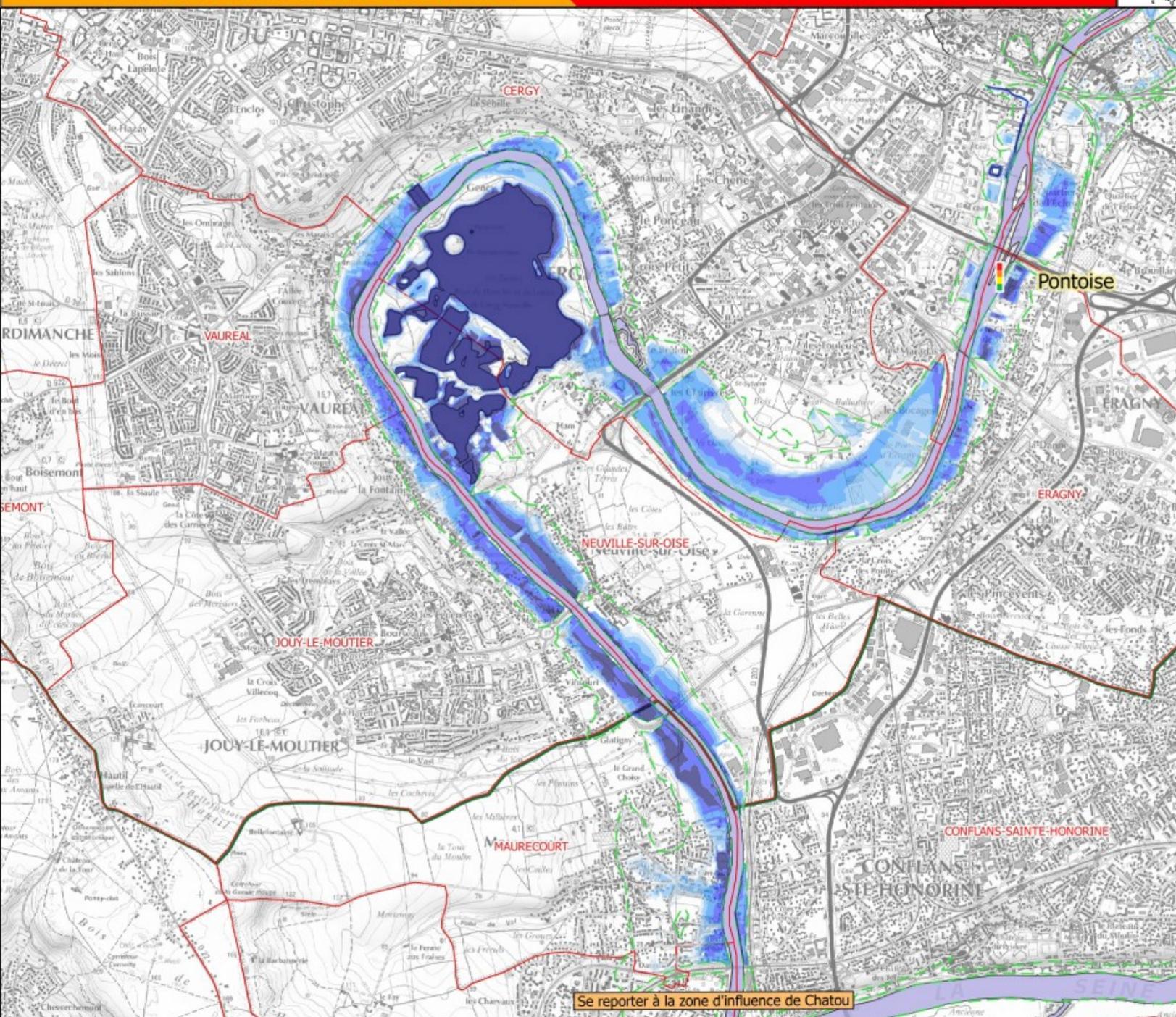
Identifiant carte :
ZICH_H227000102_4430 / F712000102_6880

Légende

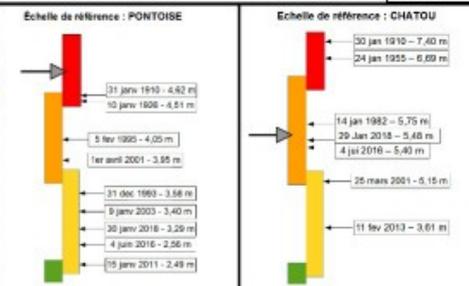
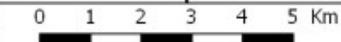
- Stations de vigilance
- Hauteurs de submersion
 - entre 0 et 0.5 m
 - entre 0.5 et 1 m
 - entre 1 et 1.5 m
 - entre 1.5 et 2 m
 - supérieure à 2 m
- Limites du modèle
- Limites de communes
- Limites de départements
- Lit mineur et plans d'eau

Les cartographies de zones d'inondations potentielles sont le résultat de modélisations basées sur des hypothèses relatives à l'hydrologie et aux conditions d'écoulement, et donc entachées d'incertitudes. Elles ont vocation à fournir des éléments utiles à la préparation de crise en indiquant les secteurs risquant d'être impactés selon l'ampleur de la crue. En cas de crue, la situation sur le terrain pourra être différente de la zone inondée potentielle cartographiée, il conviendra donc de se référer impérativement aux consignes fournies par les services gestionnaires de crise.

Cartographie : date : 12 / 2018
Éditeur : DRIEE IF / SPRN / PHPC
Fonds : © Stan 25 IGN



Se reporter à la zone d'influence de Chatou



Identifiant carte : ZICH_H227000102_4850 / F712000102_5580

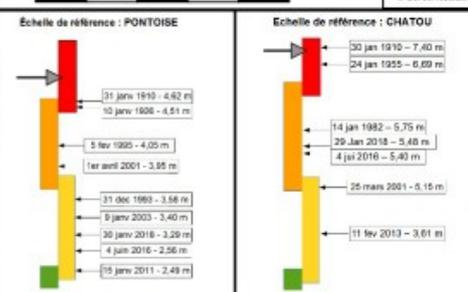
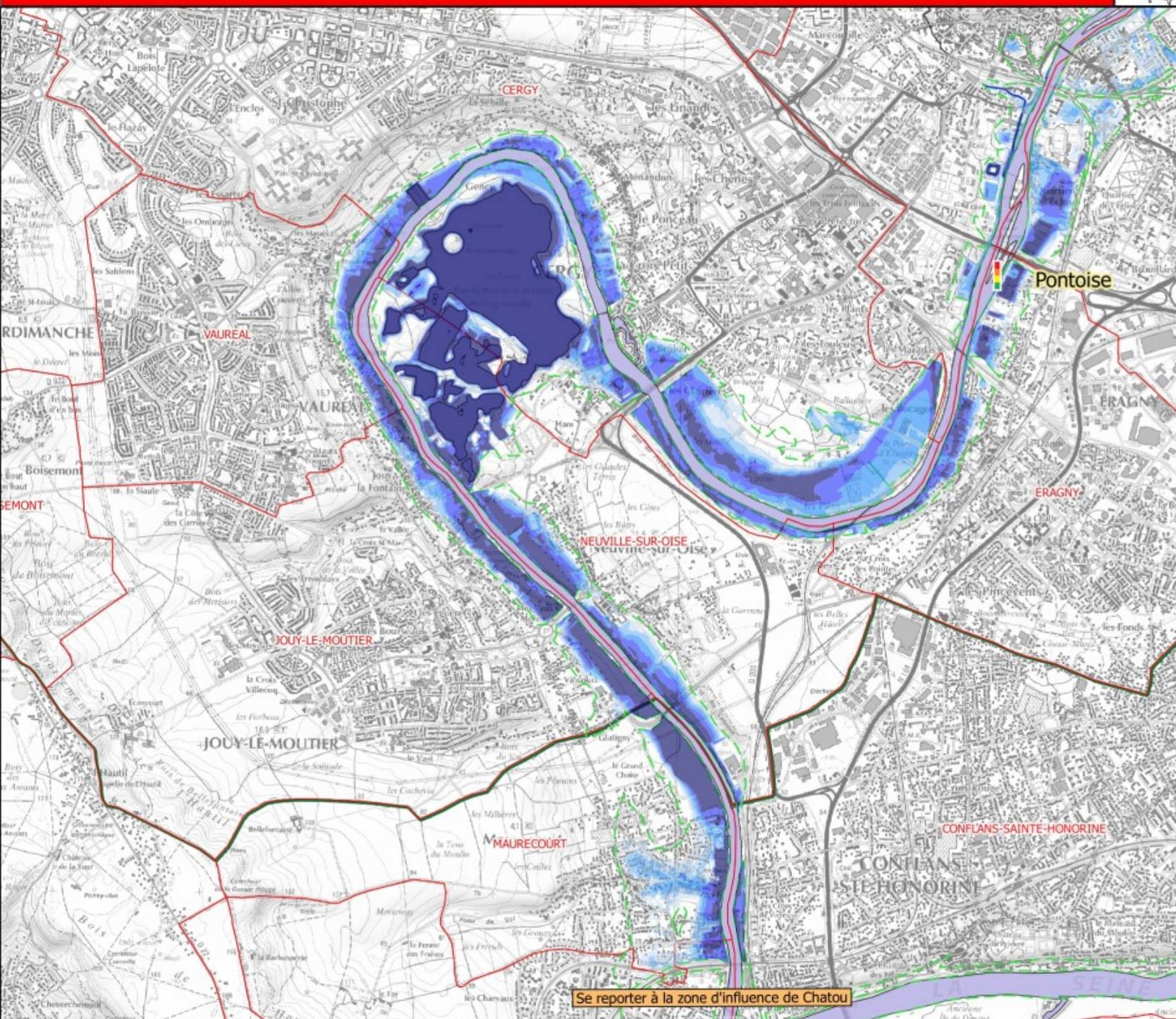
Légende

- Stations de vigilance
- Hauteurs de submersion
 - entre 0 et 0.5 m
 - entre 0.5 et 1 m
 - entre 1 et 1.5 m
 - entre 1.5 et 2 m
 - supérieure à 2 m
- Limites du modèle
- Limites de communes
- Limites de départements
- Lit mineur et plans d'eau

Les cartographies de zones d'inondations potentielles sont le résultat de modélisations basées sur des hypothèses relatives à l'hydrologie et aux conditions d'écoulement, et donc entachées d'incertitudes. Elles ont vocation à fournir des éléments utiles à la préparation de crise en indiquant les secteurs risquant d'être impactés selon l'ampleur de la crue.

En cas de crue, la situation sur le terrain pourra être différente de la zone inondée potentielle cartographiée, il conviendra donc de se référer impérativement aux consignes fournies par les services gestionnaires de crise.

Se reporter à la zone d'influence de Chatou

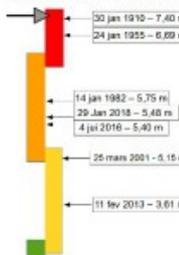
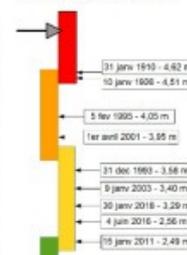


Identifiant carte : ZICH_H227000102_4870 / F712000102_7300

Légende

- Stations de vigilance
- Hauteurs de submersion
 - entre 0 et 0.5 m
 - entre 0.5 et 1 m
 - entre 1 et 1.5 m
 - entre 1.5 et 2 m
 - supérieure à 2 m
- Limites du modèle
- Limites de communes
- Limites de départements
- Lit mineur et plans d'eau

Les cartographies de zones d'inondations potentielles sont le résultat de modélisations basées sur des hypothèses relatives à l'hydrologie et aux conditions d'écoulement, et donc entachées d'incertitudes. Elles ont vocation à fournir des éléments utiles à la préparation de crise en indiquant les secteurs risquant d'être impactés selon l'ampleur de la crue. En cas de crue, la situation sur le terrain pourra être différente de la zone inondée potentielle cartographiée, il conviendra donc de se référer impérativement aux consignes fournies par les services gestionnaires de crise.



Identifiant carte :
ZICH_H227000102_5100 / F712000102_7540

Légende

- Stations de vigilance
- Hauteurs de submersion
 - entre 0 et 0.5 m
 - entre 0.5 et 1 m
 - entre 1 et 1.5 m
 - entre 1.5 et 2 m
 - supérieure à 2 m
- Limites du modèle
- Limites de communes
- Limites de départements
- Lit mineur et plans d'eau

Les cartographies de zones d'inondations potentielles sont le résultat de modélisations basées sur des hypothèses relatives à l'hydrologie et aux conditions d'écoulement, et donc entachées d'incertitudes.

Elles ont vocation à fournir des éléments utiles à la préparation de crise en indiquant les secteurs risquant d'être impactés selon l'ampleur de la crue.

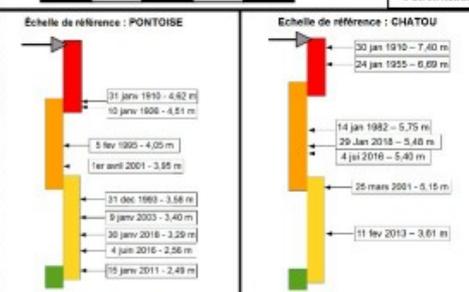
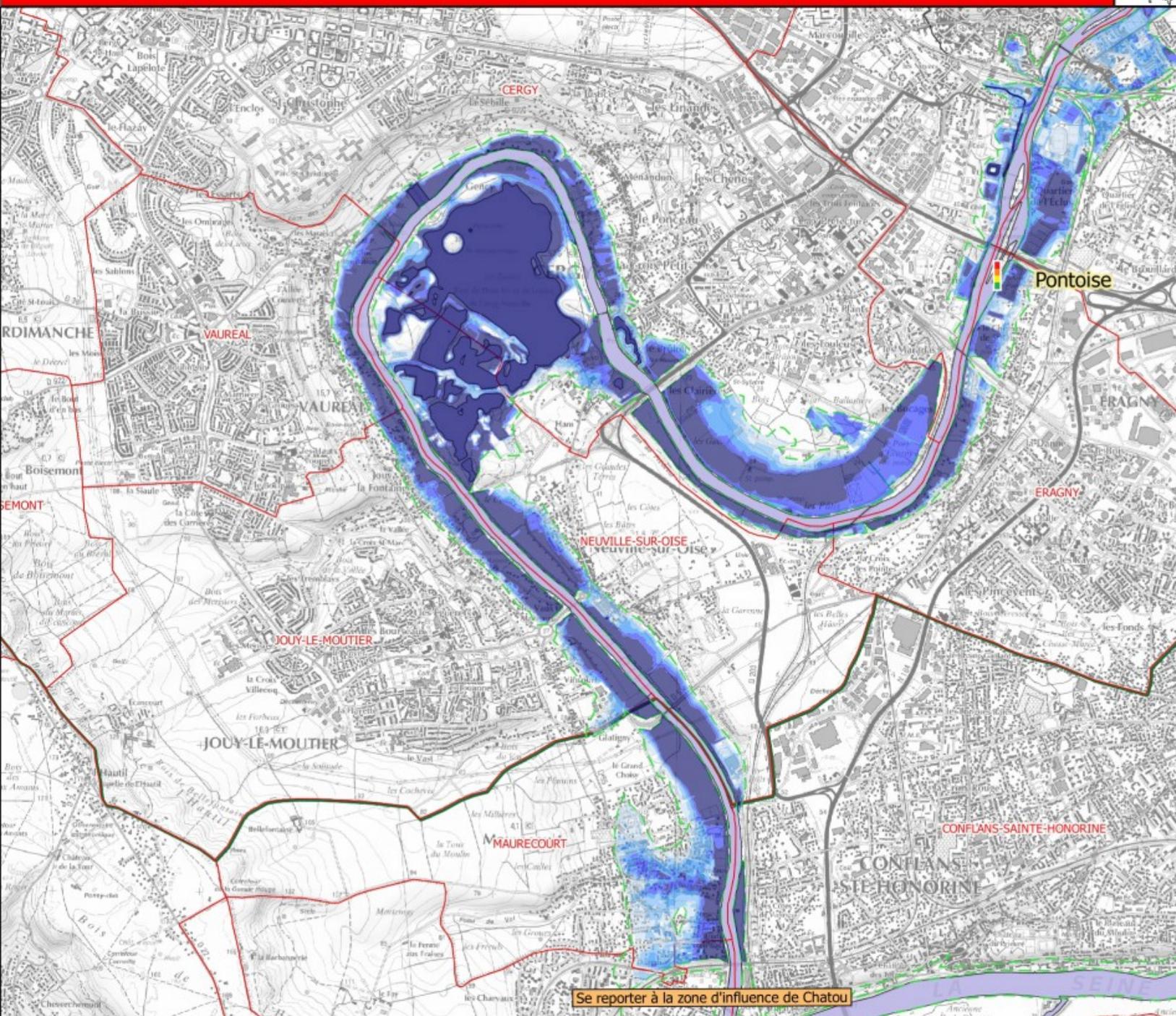
En cas de crue, la situation sur le terrain pourra être différente de la zone inondée potentielle cartographiée, il conviendra donc de se référer impérativement aux consignes fournies par les services gestionnaires de crise.

Se reporter à la zone d'influence de Chatou

Échelle de référence 1 : PONTOISE 5.6 m

Échelle de référence 2 : CHATOU 8 m

0 1 2 3 4 5 Km



Identifiant carte : ZICH_H227000102_5560 / F712000102_8020

Légende

- Stations de vigilance
- Hauteurs de submersion
 - entre 0 et 0.5 m
 - entre 0.5 et 1 m
 - entre 1 et 1.5 m
 - entre 1.5 et 2 m
 - supérieure à 2 m
- Limites du modèle
- Limites de communes
- Limites de départements
- Lit mineur et plans d'eau

Les cartographies de zones d'inondations potentielles sont le résultat de modélisations basées sur des hypothèses relatives à l'hydrologie et aux conditions d'écoulement, et donc entachées d'incertitudes.

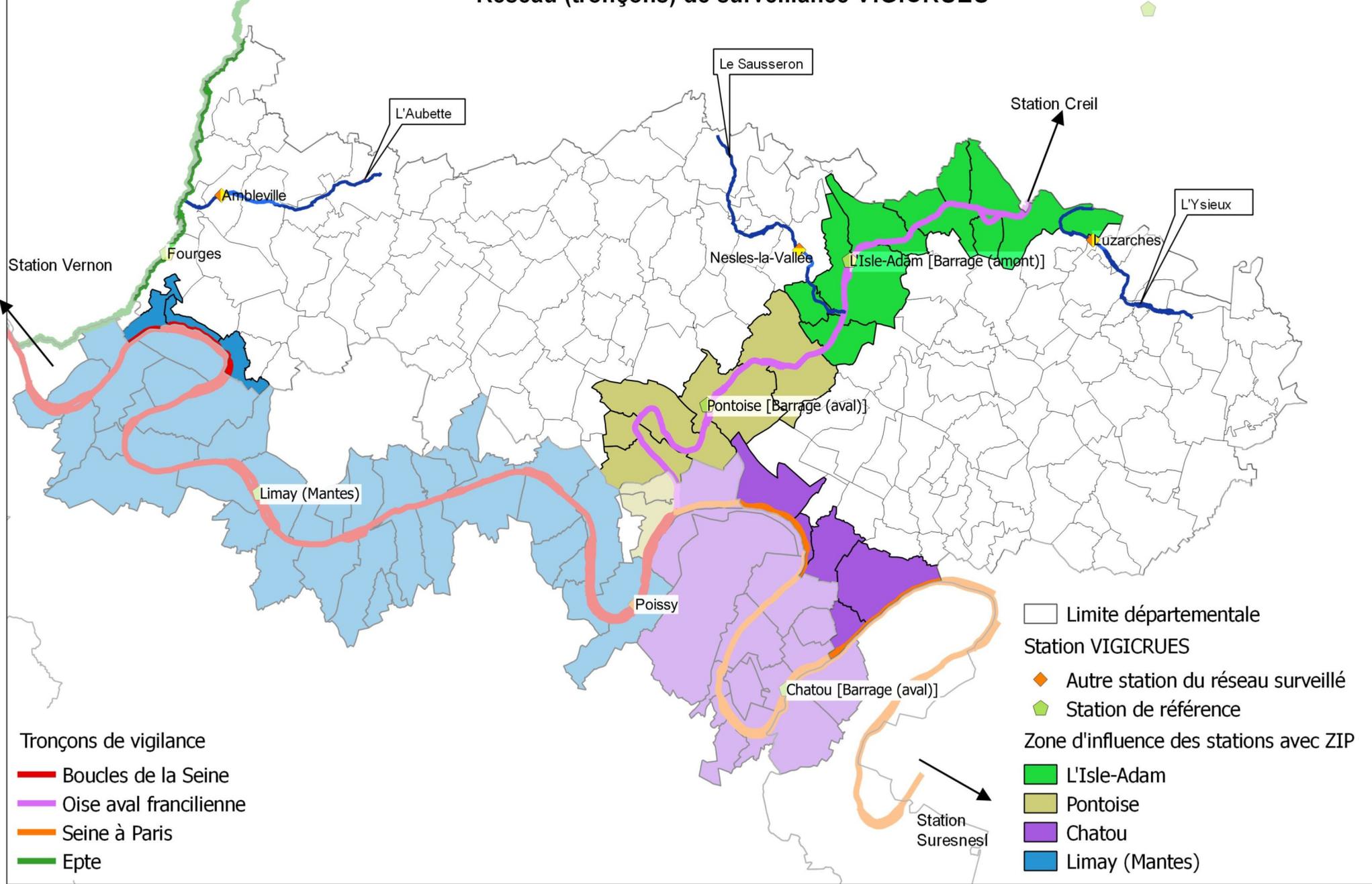
Elles ont vocation à fournir des éléments utiles à la préparation de crise en indiquant les secteurs risquant d'être impactés selon l'ampleur de la crue.

En cas de crue, la situation sur le terrain pourra être différente de la zone inondée potentielle cartographiée, il conviendra donc de se référer impérativement aux consignes fournies par les services gestionnaires de crise.

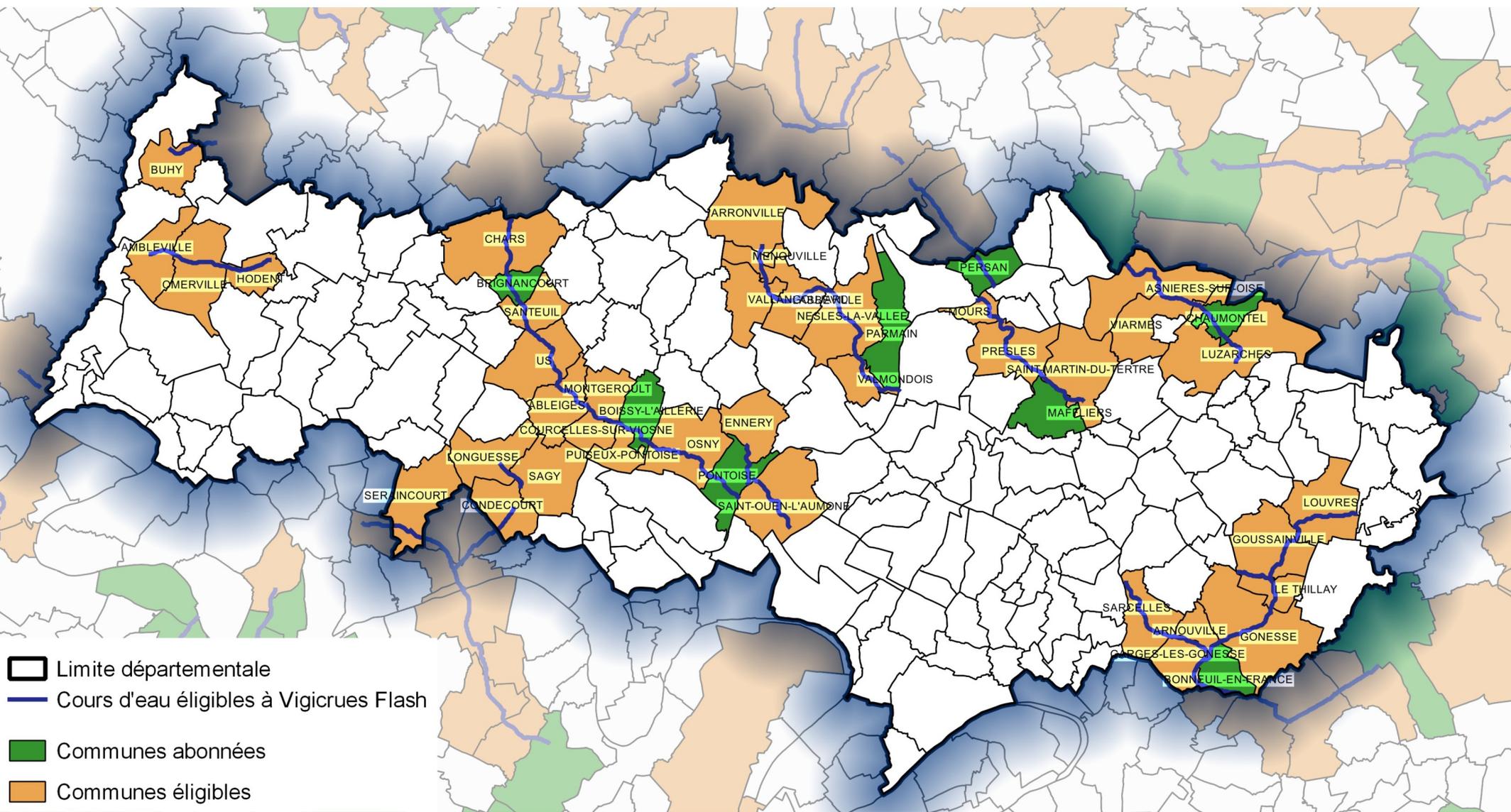
Cartographie : date : 12 / 2018
 Editeur : DRIEE IF / SPRN / PHPC
 Fonds : © Scan 25 IGN

Se reporter à la zone d'influence de Chatou

Réseau (tronçons) de surveillance VIGICRUES



Couverture du service Vigicrues Flash - Septembre 2019 - Val-d'Oise



Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

- **A quoi sert-il ?**
- **Pourquoi est-il utile ?**

Le dispositif ORSEC



Depuis 1952 : **OR**ganisation des **SEC**ours = 1 plan par catastrophe

Loi 2004-811 du 13 août 2004 : rénovation du plan ORSEC

3 décrets d'application en 2005 (ORSEC, PPI et PCS)

ORSEC devient **O**rganisation de la **R**éponse de **SE**curité **C**ivile

5 grands principes :

- 1) Mise en place d'un réseau
- 2) Identification et évaluation des risques
- 3) Un seul modèle d'organisation pour gérer tous les types d'événements (complété par des Dispositions Spécifiques)
- 4) Préparation et entraînement par des exercices fréquents
- 5) Mise à jour permanente et continue



PRÉFET
DU VAL-D'OISE



Des niveaux croissants et complémentaires dans la gestion de crise

Européen



M.I.C.¹
Centre
d'information
et de suivi
L'Union
Européenne
assiste.

National



Le ministre de l'Intérieur
anticipe et renforce
avec les moyens
nationaux.

C.O.G.I.C.¹
Centre
Opérationnel
de Gestion
Interministérielle
des Crises

Zonal

→ ORSEC de zone



Le préfet de zone
coordonne les moyens zonaux.

C.O.Z.¹
Centre
Opérationnel
de Zone

Départemental

→ ORSEC départemental



Sur sinistre important ou en cas
de catastrophe, le préfet
est Directeur des Opérations
de secours (D.O.S.).

C.O.D.²
Centre Opérationnel
Départemental

P.C.O.²
Poste de
Commandement
Opérationnel

Communal

→ Plan Communal de Sauvegarde



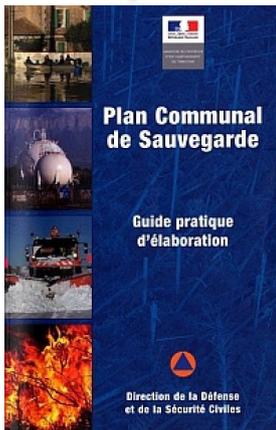
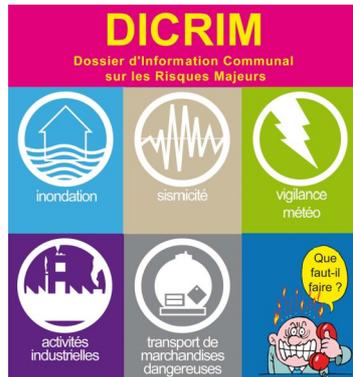
Le maire est responsable
de la sauvegarde de
la population.
Sur sinistre limité,
il est Directeur
des Opérations
de secours (D.O.S.).

P.C.C.²
Poste de
Commandement
Communal

¹opérationnel 24h/24h, ²activé en cas de besoin



Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et les plans communaux de sauvegarde (PCS)



DICRIM :

- Article L 2211-1 du CGCT : responsabilité du maire en matière de polices administratives, dont la sécurité ;
- Décret 90-918 du 11 octobre 1990 introduisant le DICRIM

Établi par le maire, c'est un document d'**information** du public présentant les risques naturels et technologiques de la commune (cf DDRM) , les mesures de prévention prises par la commune, les mesures de sauvegarde prises et le plan d'affichage des consignes.

PCS :

- Loi 2004-84 du 13 août 2004 rend le PCS obligatoire
- Décret 2005-1156 du 13 septembre 2005 définit les modalités et le calendrier (obligation pour 2007)

Établi par le maire qui est Directeur des Opérations de Secours (DOS), c'est un document **opérationnel** de **planification**. L'objectif est de planifier les actions communales de la gestion du risque, notamment l'information préventive et la protection des populations.

Quelques règles d'or sur le PCS :

- Outil opérationnel : simple et efficace !
- Son existence est portée à connaissance (public, services, partenaires, etc.) ;
- Il est mis à disposition du public ;
- Il doit faire l'objet d'un travail d'élaboration en équipe ;
- Il doit être révisé tous les 5 ans, avec une mise à jour annuelle des annuaires.

Etat des lieux dans le Val-d'Oise :

- 95 PCS obligatoires sur 120 réalisés au 15/10/19.
- 79,2 % des PCS obligatoires réalisés au 15/10/19 pour 84,1 % de la population exposée couverte.
- A l'échelle du département, 102 PCS réalisés sur 184 (55,4%) et 66,6 % de la population val-d'oisienne couverte.

Vous n'êtes pas seuls !

- <https://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Securite-civile/Documentati-on-technique/Planification-et-exercices-de-Securite-civile>
:
 - Le guide du PCS ;
 - Mémento d'élaboration du PCS ;
 - PCS : les exercices ;
 - Trame simplifiée du PCS et son tutoriel ;
 - Plaquette « mettre en place un Centre d'Accueil et de Regroupement » (CARE) ;
 - La Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC).
- Associez et appuyez vous sur vos partenaires !
- Pourquoi pas un Plan InterCommunal de Sauvegarde (PICS) ?

Le SIDPC est à votre écoute : 01 34 20 26 32

pref-sidpc@val-doise.gouv.fr



PRÉFET
DU VAL-D'OISE



Oui nide iou !



15 octobre 2019



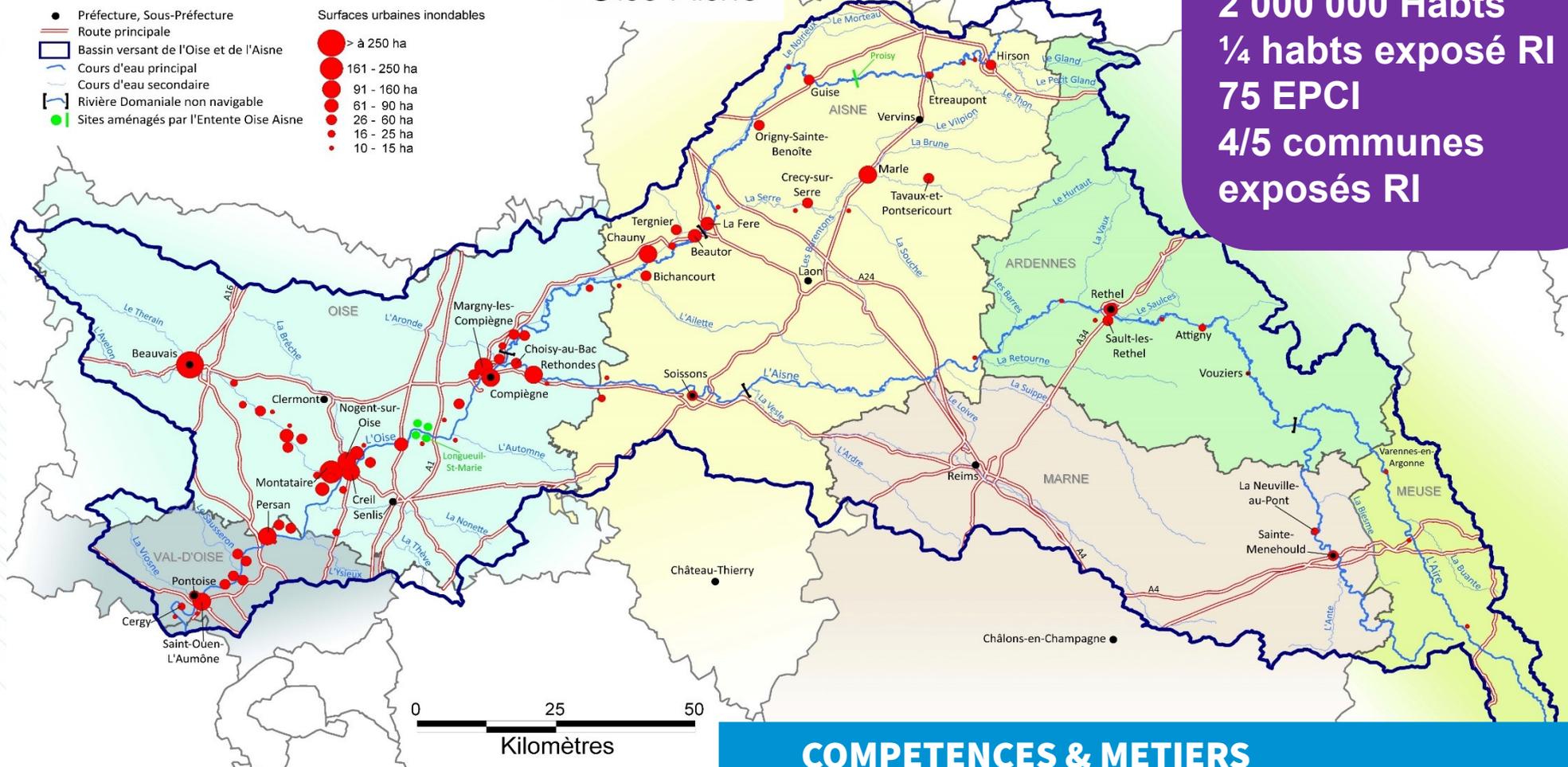
PAPI d'intention de la vallée de l'Oise

Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Réunion de sensibilisation et d'information aux risques d'inondations majeures dans le Val-d'Oise.



BV Oise-Aisne
17 000 km²
9000 km cours d'eau
2 000 000 Habts
1/4 habts exposé RI
75 EPCI
4/5 communes exposés RI



TERRITOIRES & GOUVERNANCE

- ➔ 30 COLLECTIVITES MEMBRES
- ➔ 15 UNITES HYDROGRAPHIQUES & COMMISSIONS HYDROGRAPHIQUES

COMPETENCES & METIERS

- ➔ PREVENTION des INONDATIONS (*transfert EPCI*)
- ➔ RUISSELLEMENT (*transfert Départements*)
- ➔ ANIMATION & CONCERTATION (*transfert Départements*)

LE PLAN D' ACTIONS

Focus sur certaines actions communales

→ Informer la population

- DICRIM (information préventive)
- Repères de crues

→ Se préparer à la crise

- Sensibiliser les acteurs locaux à la gestion de crise
- Réaliser ou mettre à jour les PCS (*volet inondation*)
- Appuyer l'émergence de PICS

→ Améliorer l'organisation et l'alerte à la population

- Systèmes d'alerte à la population (*alerte automatique sur inscription*)
- Traduction des niveaux d'eau annoncés aux stations pour la population (*communes volontaires*)
- Proposer des exercices de gestion de crise

AXE 1



AXE 2



AXE 3



Que contient un PAPI ?

Un programme d'actions selon 7 axes d'intervention

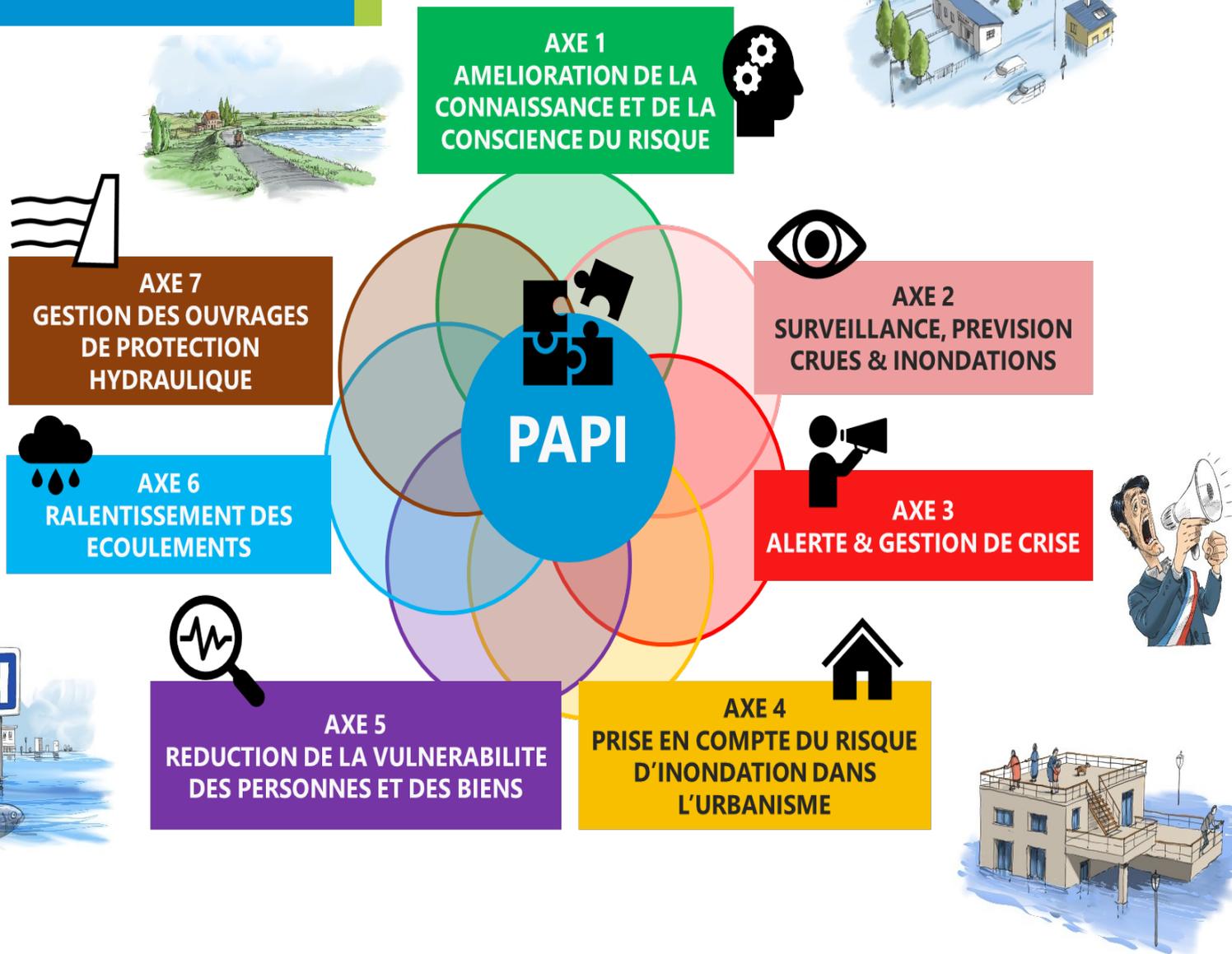
60^{aine} Actions

15 MOA

2020-2022

7 Financ€urs

~ 4 M€



Un ensemble coordonné d'actions visant à réduire les dommages sur un territoire



CRUE & D'EAU



Amont
DÉPART

Barrage de régulation des crues

Redonner de l'espace à l'eau

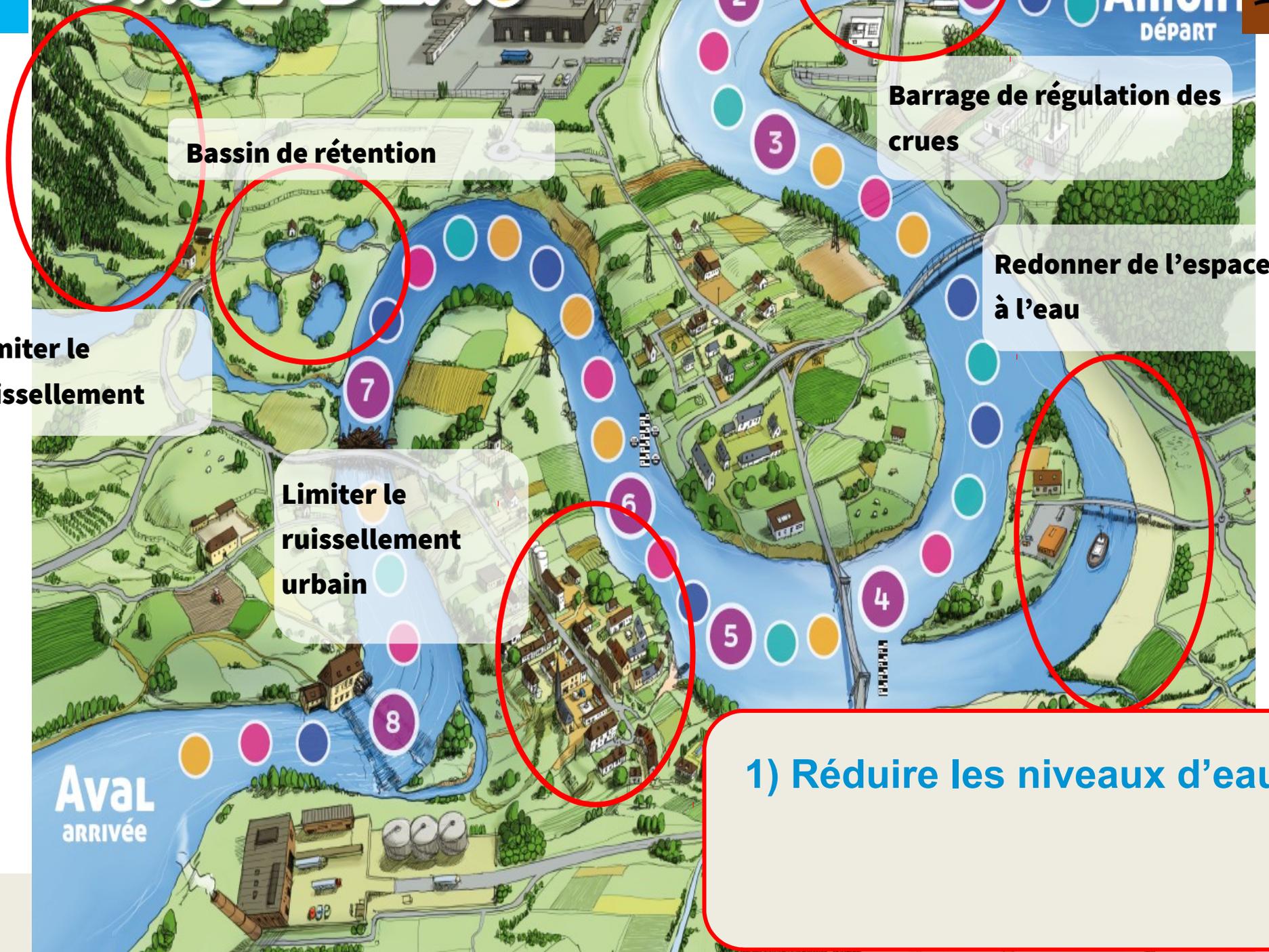
Bassin de rétention

Limiter le ruissellement

Limiter le ruissellement urbain

1) Réduire les niveaux d'eau

Aval
ARRIVÉE



CRUE & D'EAU

Amont
DÉPART

AXE 1



AXE 5



AXE 7



Réseaux
prioritaires

Activités
économiques
Emploi

Aval
arrivée

- 1) Réduire les niveaux d'eau
- 2) Protéger les enjeux prioritaires

CRUE & D'EAU

Activités économiques

AXE 4



AXE 5



Logements

ERP

Amont
Départ

Aval
arrivée

- 1) Réduire les niveaux d'eau
- 2) Protéger les enjeux prioritaires
- 3) Adapter les bâtiments exposés

CRUE & D'EAU

AXE 1



Sensibilisation & Information

AXE 2



Mémoire du
risque

AXE 3



Systemes d'alerte

- 1) Réduire les niveaux d'eau
- 2) Protéger les enjeux prioritaires
- 3) Adapter les bâtiments exposés
- 4) Adapter les comportements

Amont
Départ

Aval
Arrivée

CRUE & D'EAU

Amont
Départ

PCS Intercommunaux

AXE 3



Plan bleu

PPMS

AXE 1



PCS

Aval
Arrivée

PCA

- 1) Réduire les niveaux d'eau
- 2) Protéger les enjeux prioritaires
- 3) Adapter les bâtiments exposés
- 4) Adapter les comportements
- 5) Se préparer à la crise

CRUE & D'EAU

AXE 4



AXE 1



SCOT

PLUI

PLU

PPRI

Renouvellement
urbain

Reconversion de
friche industrielle

Amont
Départ

Aval
arrivée

- 1) Réduire les niveaux d'eau
- 2) Protéger les enjeux prioritaires
- 3) Adapter les bâtiments exposés
- 4) Adapter les comportements
- 5) Se préparer à la crise
- 6) Aménager de façon durable

LE PLAN D' ACTIONS

Focus sur certaines actions communales

→ Limiter les dommages aux biens

- Réaliser des diagnostics de vulnérabilité sur les établissements sensibles et les logements (privés et sociaux)
- Réaliser des diagnostics de vulnérabilité sur les bâtiments communaux

→ Accompagner les établissements sensibles

- Diffusion des guides d'autodiagnostic de vulnérabilité aux inondations pour les ESMS
- Etablir un volet inondation dans les plans de gestion de crise





LE PLAN D' ACTIONS

Focus sur la communication & sensibilisation

- **Recherche de relais locaux**
 - **Personnes « ressources » (EPCI / Communes)**
 - **Associations**
- **Actions de sensibilisation**
 - **Grand public (scolaire, évènements, ...)**
 - **Entreprises (kit de communication)**
 - **Elus (formation, visites, ...)**
- **Communication sur le PAPI**
 - **Groupes de travail**
 - **Print & Web (Newsletter, BD)**
 - **Comm' digitale (réseaux sociaux)**
 - **Commissions hydrographiques**

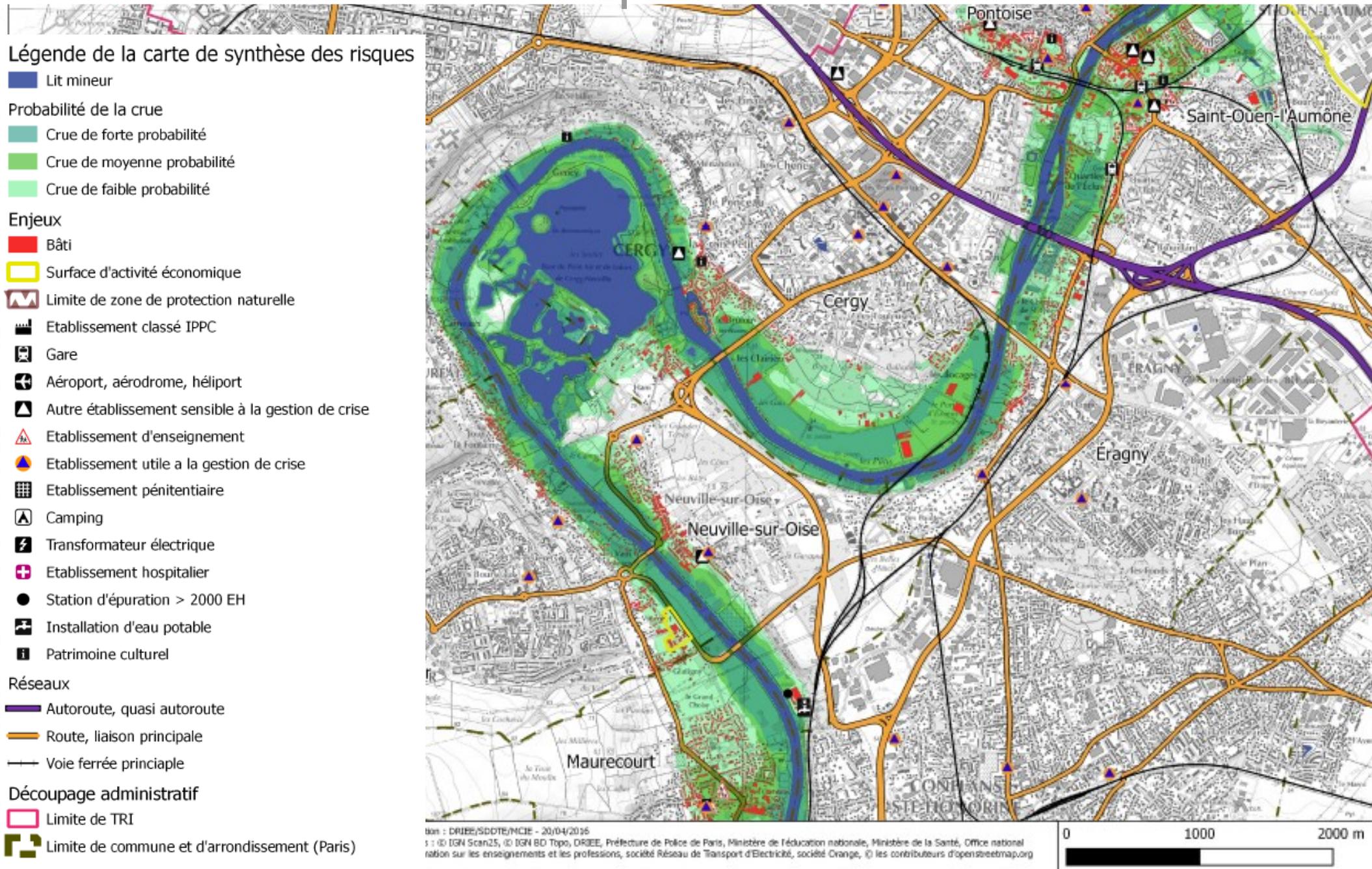
SUIVEZ-NOUS SUR @EPTBOise



oise-aisne.net

Risques d'inondation - Synthèse des risques

Extrait cartes du TRI Métropole francilienne – Vallée de l'Oise



Application ICatNat

Depuis juillet dernier, les maires ont la possibilité de déposer directement leur demande de reconnaissance en état de catastrophe naturelle sur ICatNat au moyen d'un formulaire dématérialisé.

L'accès au service se fait depuis le site internet du ministère de l'intérieur en 2 étapes successives, identification puis déclaration.

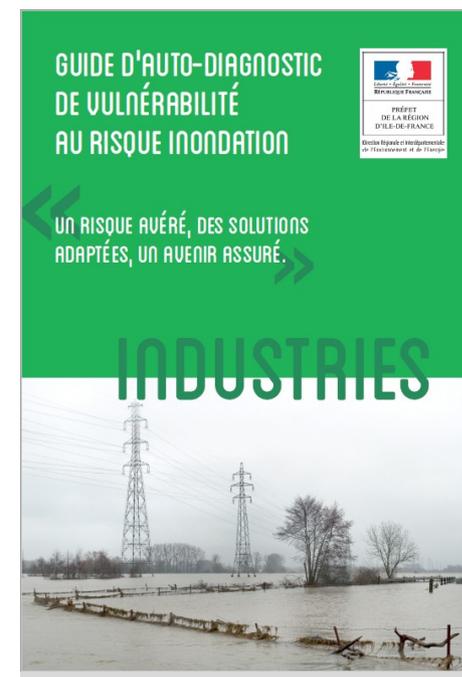
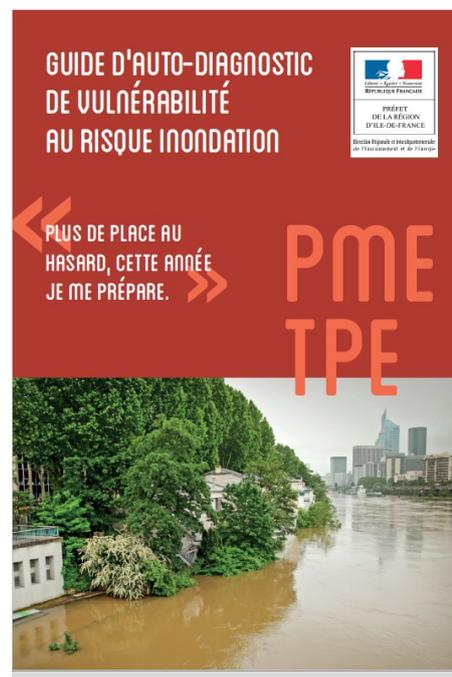
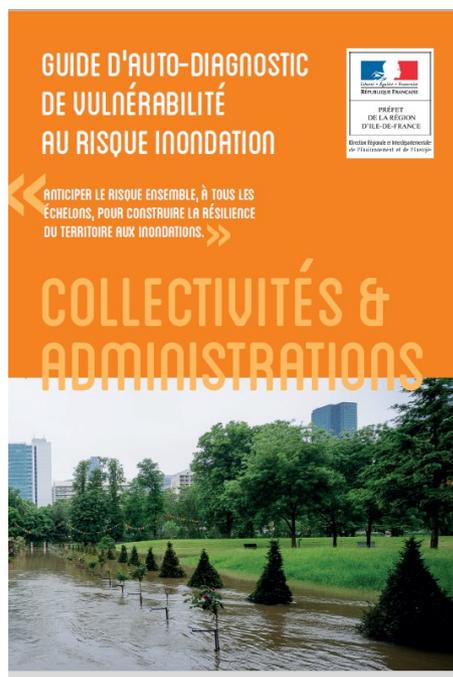
Lien :

<https://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Securite-civile/Documentation-technique/Catastrophes-naturelles>

Référents en préfecture (SIDPC)

- Sylvie HENON (01-34-20-94-41)
- Line-Rose LUPON (01-34-20-26-32)

Guide de sensibilisation et d'autodiagnostic au risque inondation des acteurs socio-économiques



4 guides théoriques et pratiques adaptés à chaque activité

Plateformes d'information sur l'inondation **episeine.fr**



DÉCOUVRIR ▾ S'ENGAGER ▾ LE MAG ▾ RESSOURCES ▾ EPISEINE ▾



SEREZ-VOUS PRÊT POUR LA PROCHAINE INONDATION ?

Episeine est un service public pour la sensibilisation des populations aux inondations de la Seine et de la Marne en Ile-de-France.

**DÉCOUVREZ LES BONS COMPORTEMENTS À
ADOPTER EN CAS DE CRUE**



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE



SEINE GRANDS LACS

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN

Plateformes d'information sur l'inondation

inondaction.net



DEMARCHE REFLEXES

Les bons réflexes en cas d'inondation soudaine

Chez moi A mon travail A pied / Dans la rue En voiture



chez moi



à mon travail

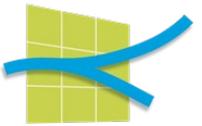
Je me trouve :



à pied, dans la rue



en voiture



Entente
Oise-Aisne

Les zones inondables cartographiées dans les Plans de Prévention des Risques Inondation



5 0 5 10 km

Charte « Concevoir des quartiers Résilients » face au risque d'inondation



Charte d'engagement pour « concevoir des quartiers résilients » face au risque d'inondation

Préambule

« Pourquoi se référer à une charte pour concevoir des quartiers résilients ? »

Un territoire francilien en mutation

Dans la région Île-de-France, l'évolution du parc de logement et des activités s'inscrit aujourd'hui essentiellement dans le cadre d'un processus de renouvellement du tissu urbain existant. Plusieurs politiques publiques et schémas peuvent soutenir ces actions :

- la Loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris pose les principes d'un projet urbain, social et économique d'intérêt national. Elle concourt notamment à la création d'un système de transport plus efficient et fixe un objectif de création de 70 000 logements par an en Île-de-France ;
- une nouvelle étape en matière de politique de la ville impulsée par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 contribue à la trans-

formation profonde de 104 sites identifiés comme prioritaires au niveau de l'Île-de-France ;

- le schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF 2030). Ses orientations prévoient que « l'urbanisation nouvelle et l'aménagement urbain renouvelé » soient « maîtrisés afin de réduire la vulnérabilité aux risques naturels ».

Par ailleurs, l'État s'engage à accompagner des opérations d'aménagement majeures en particulier dans les territoires couverts par une « opération d'intérêt national » (OIN), un « contrat de développement territorial » (CDT) ou un « contrat d'intérêt national » (CIN).

Un territoire fortement exposé aux inondations

Une grande partie de l'Île-de-France est en effet susceptible d'être inondée par une crue majeure dont l'une de ses caractéristiques est d'être remarquable par sa durée (12 jours de montée des eaux, 5 semaines de décrue en 1910). Or, la très forte concentration humaine en Île-de-France entraîne une pression immobilière importante : 94 % des zones inon-

dables à Paris et dans la petite couronne sont déjà urbanisées, et une exposition potentielle aux inondations de près de 435 000 logements (environ 8 %). Au total près de 830 000 habitants vivent en zone inondable (chiffres de l'IAU).

Une évacuation massive inenvisageable

Au vu du nombre de personnes concernées et la durée probable des submersions, l'évacuation massive de la Métropole pendant plusieurs semaines n'est ni souhaitable ni envisageable. Une décision de cette nature provoquerait un choc économique d'envergure nationale, l'Île-de-France représentant environ 31 % du PIB. De plus, dans un contexte économique tendu, les moyens de l'État, des collectivités et des opérateurs privés ne permettent pas de garantir l'hé-

bergement et la prise en charge des populations dans des conditions de vie satisfaisantes en cas d'évacuation massive.

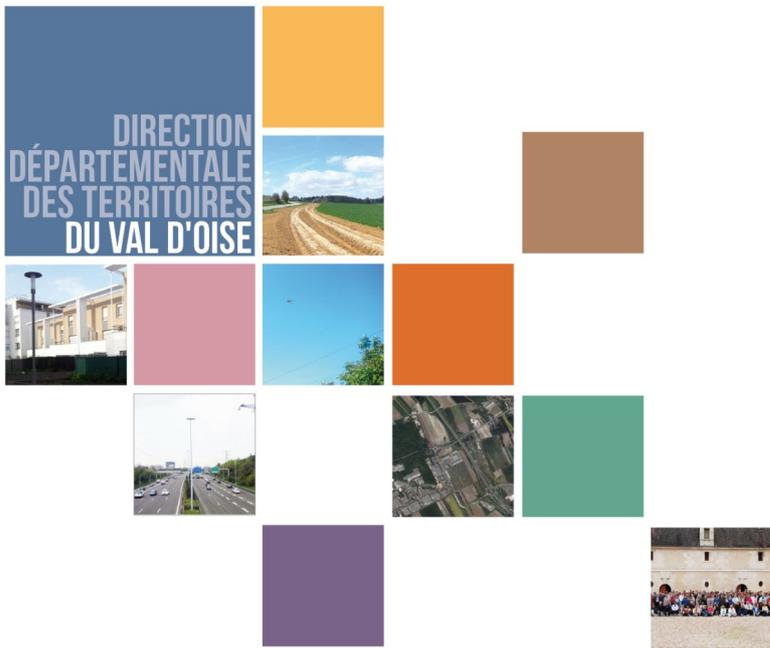
Une importante partie de la population ne pourra donc pas partir alors que l'eau souillée de sédiments et de divers polluants restera jusqu'à 2 mois dans les zones inondées. Dans certains quartiers non résilients fortement exposés, les habitants ne pourront pas rester sur place longtemps dès lors

Objectif 6 de la SLGRI « concevoir des quartiers résilients aux inondations »

Accompagner les projets de renouvellement urbain afin de faire émerger des quartiers résilients aux inondations



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE



Défi Cartes Blanches

« Améliorer la résilience des quartiers face au risque d'inondation »

Inondation ? Tous acteurs !





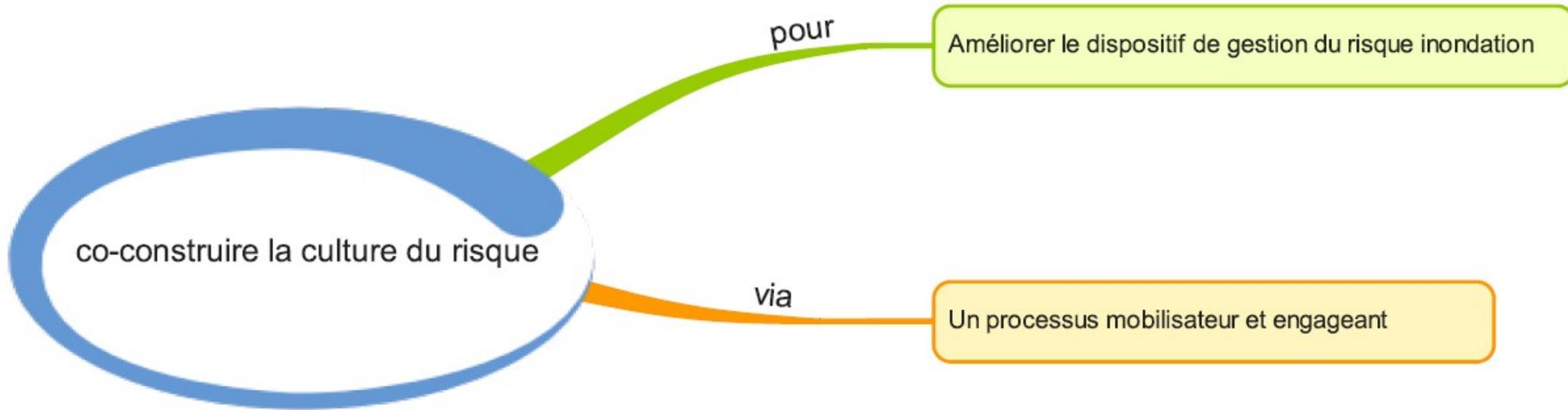
Le problème

Des habitants peu préparés au risque inondations
De nombreuses informations non mobilisatrices

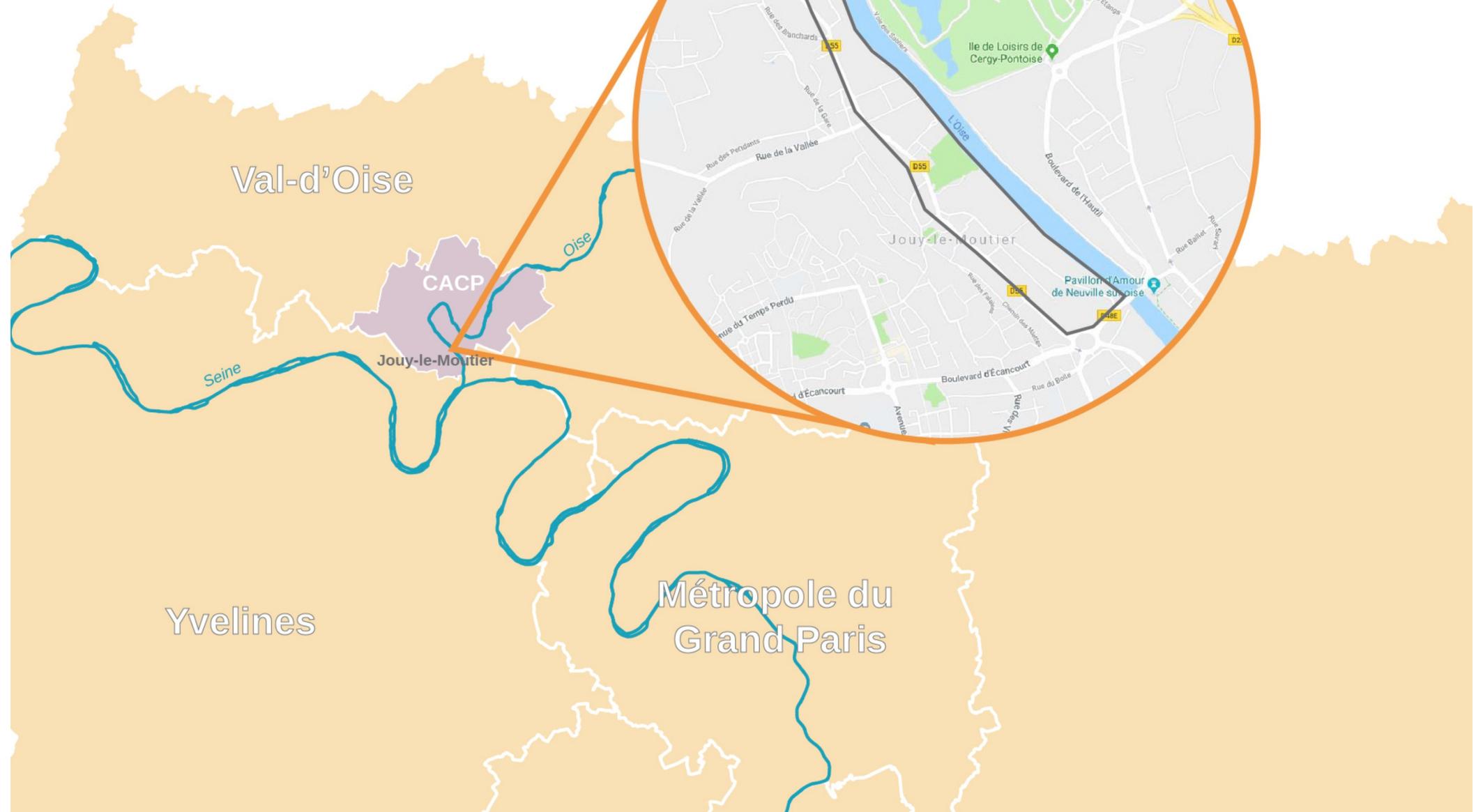




Notre défi



La phase incubation Jouy-le-Moutier





méthodologie

- Travail avec l'Agence VraimentVraiment

3 temps forts



20 & 21 Mai

Des entretiens
pour parler de votre vécu,
expériences et anecdotes.



28 Mai (18h-20h)

Une réunion de partage
de la collecte d'information
auprès des habitants.



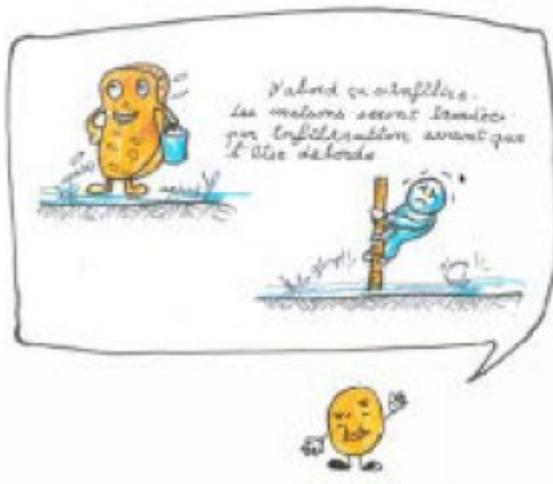
12 Juin (14h-20h)

13 Juin (18h-20h)

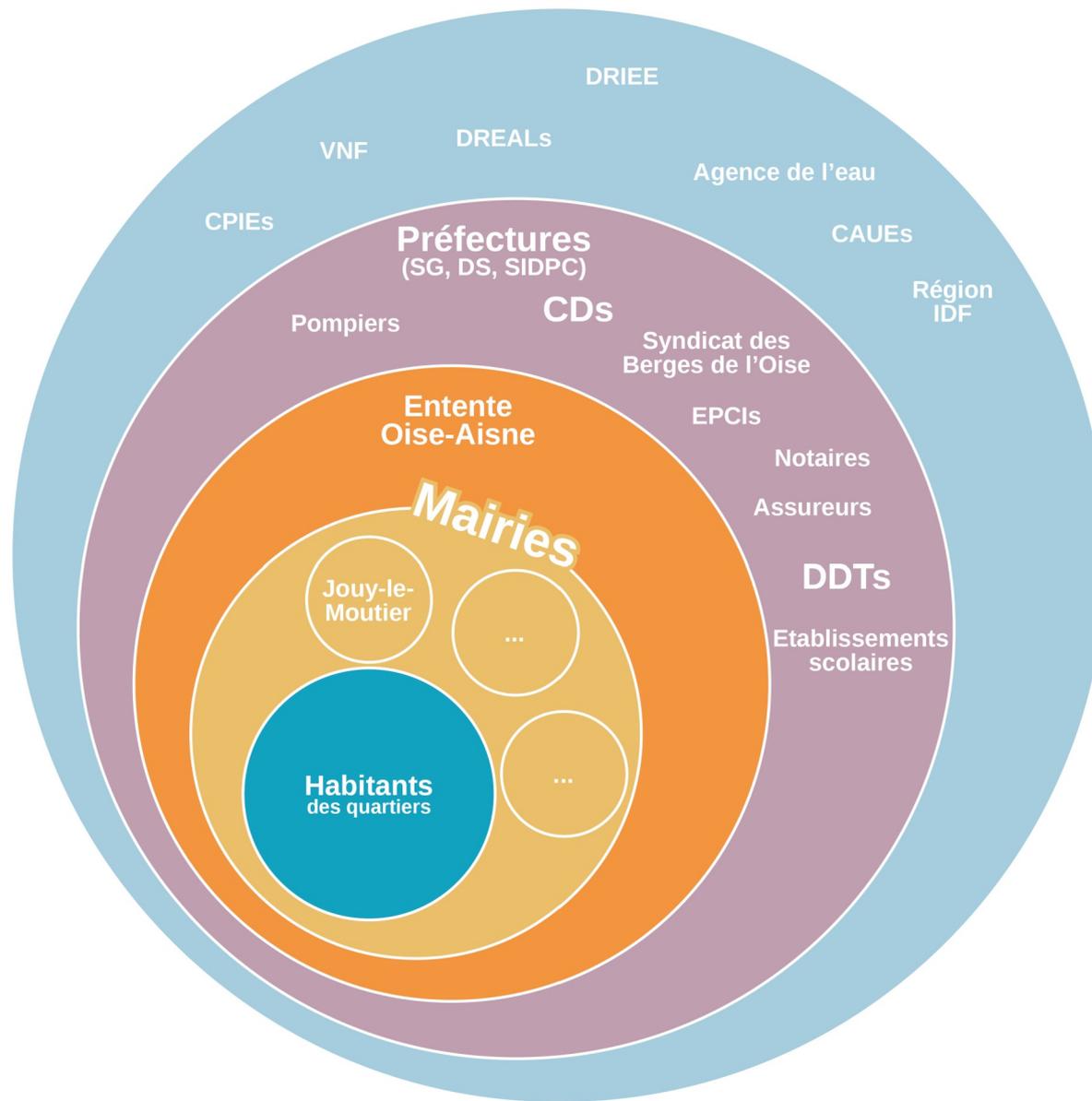
Deux ateliers de conception
et de test de solutions.



De nombreux témoignages riches d'enseignements



- rôle essentiel du maire et de son équipe souligné
- des compétences des habitants mobilisées et mobilisables
- Enjeu approche Rivière

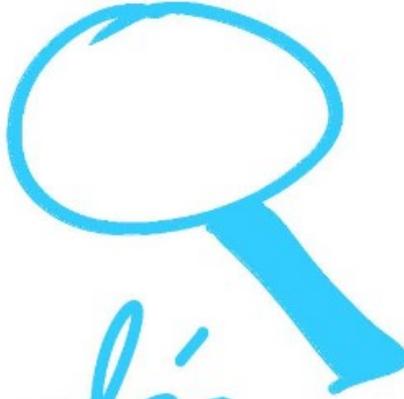


Poursuivre l'expérimentation avec nous?

Rubrique

www.val-doise.gouv.fr




mots clés

Gestion
Risques
Inondations
Outils



A bientôt

- Christophe JOSEPH (SIDPC)
pref-sidpc@val-doise.gouv.fr
- Pierre-Jakez LE DIRACH (DRIEE/SPC SmYL)
 - Sébastien LY VAN TU (DDT95/MRDI)
rdi95@val-doise.gouv.fr
- Marion RAFALOVITCH (DRIEE/SPRN/PRA)
 - François PARIS (Entente Oise Aisne)
entente@oise-aisne.fr
 - Sylvie GERBER (DDT95/BVAT)
 - Nicolas MOURLON (DDT95)



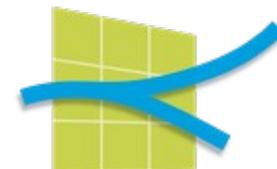
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU VAL D'OISE



Entente
Oise-Aisne